

DÉBAT Faut-il réformer le système de retraite français et introduire une dose de capitalisation ?

Ce thème agite la campagne présidentielle de 2022 après la proposition du candidat Emmanuel Macron de différer l'âge de départ à la retraite à 65 ans. Et continue d'opposer les tenants d'une capitalisation collective pour les salariés du privé et les défenseurs de notre système solidaire, où les actifs cotisent pour les retraités actuels, pas pour leur propre retraite.

PROPOS RECUEILLIS PAR CLARA DEPOERS

OUI, POUR BOOSTER LES INVESTISSEMENTS DANS L'ENTREPRENEURIAT



Soyons clairs, nous ne proposons pas de remplacer le système français de retraite par répartition par un système de retraite par capitalisation, mais plutôt d'ajouter une couche de capitalisation à notre système. La démographie décline, donc de moins en moins d'actifs pourront servir les retraites du futur. Y remédier en augmentant les cotisations, le coût du travail et les impôts impliquerait de limiter le développement des entreprises. Alors que la capitalisation collective finance l'économie, car l'épargne peut financer le système entrepreneurial. Le manque à gagner, sans ce système, s'élève à 61 milliards d'euros

par an pour la collectivité. Ces jeunes entreprises, trouvant plus facilement du financement, auraient les fonds pour créer des emplois.

À l'image des Gafam : si elles existent, c'est parce que la Bourse, le Nasdaq, a permis de les soutenir à leurs débuts. Beaucoup de fonds de pension ont massivement investi dans des entreprises qui étaient peu rentables au départ. D'ailleurs, des entreprises françaises vont chercher du capital aux États-Unis. Nous nous sommes appuyés sur les travaux de Patrick Artus, directeur de la recherche et des études de Natixis, et de Florence Legros, spécialiste des systèmes de retraite, de l'épargne et des marchés financiers. Ils soulignent que dans une « capitalisation désorganisée », seuls les salariés des grandes entreprises capitalisent, aussi car ils sont les mieux informés. Le risque d'un système par capitalisation, c'est de voir croître les inégalités patrimoniales entre ceux qui cotisent depuis longtemps et les autres. Il faut dégager des marges de manœuvre pour que les salariés du privé cotisent, car ils perdent ac-

POURQUOI EUX ?

CÉCILE PHILIPPE est docteure en économie et présidente de l'Institut économique Molinari. Ce think tank libéral plaide pour une retraite par capitalisation collective dans un rapport publié en septembre 2021 (« Pour une réforme des retraites qui réponde aux enjeux français »).

NICOLAS MARQUES, directeur général de l'Institut Molinari, est spécialiste des retraites et l'un des auteurs de ce rapport.



© Stockphoto/ArtMarie

cès à des produits financiers intéressants. On polémique sur les énormes dividendes des actionnaires, mais nous pensons que ce qui est injuste, c'est que tout le monde n'en bénéficie pas de cette manière. L'État doit mettre en place un établissement de retraite additionnel du privé sans qu'il y ait de coût pour l'employé. D'autant plus qu'il en existe déjà pour le public: l'Établissement de retraite additionnelle de la fonction publique (Erafp). Ce fonds de pension public est géré de façon paritaire. C'est-à-dire que 4,5 millions de fonctionnaires sont représentés par toutes les organisations syndicales. Ils diversifient leurs placements, lancent des appels d'offres et sélectionnent ensemble les gestionnaires d'actifs qui sont mis en concurrence. Pourquoi ne pas avoir un fonds de pension privé, avec les mêmes règles? Il manque au secteur privé une capitalisation collective. Il n'y a pas que l'Erafp, d'ailleurs. La Caisse

d'assurance vieillesse des pharmaciens (CAVP), le Sénat et la Banque de France montrent par leurs performances que la France a les compétences pour gérer les fonds de pension de façon prudente. Ils ont traversé la crise de 2008 et leur rendement est monté en puissance après celle-ci. Beaucoup de personnes craignent d'être ruinées en cas de crise financière, mais qu'on utilise un régime par répartition ou par capitalisation, les crises économiques ont un impact sur le financement des retraites. Lors de la crise du Covid, les salaires du privé ont baissé de 8,4%, donc les recettes des retraites aussi. S'il y a moins d'embauches, l'assiette pour la retraite est contractée. C'est la même chose sur les marchés financiers. Mais il est possible d'anticiper les chocs, de diversifier les placements, comme dans l'immobilier, et de transformer à un moment les actions et obligations en liquidités.

NON, IL NE FAUT PAS DÉTRUIRE UN SYSTÈME DE SOLIDARITÉ POUR QU'UN TIERS FASSE DES BÉNÉFICES SUR LA RETRAITE



Tout d'abord, la capitalisation casse le projet de solidarité de notre modèle actuel de protection sociale. Le modèle de retraite par répartition de 1945 implique que les salariés cotisent pour financer les retraités actuels. Avec la capitalisation, on passe à un modèle individuel, ni solidaire, ni intergénérationnel. Puis, dans un système par répartition, c'est la Sécurité sociale qui organise les retraites. C'est un service public, il n'y a pas de bénéfices ni de profits. Dans un système par capitalisation, une partie de l'argent investi par les institutions financières va être distribuée sous forme de dividendes aux actionnaires. Des personnes qui n'ont rien à avoir là-dedans. Je n'ai pas envie que des personnes fassent du profit sur ma retraite. Le système de retraite devrait être sacralisé, nous devrions avoir le droit de bien vieillir et ne pas confier cela aux mains du privé.

Finalement, il est possible que ces personnes issues du privé prennent plus de risques que ne le fait l'État français. Ils pourraient passer par des actifs risqués pour stocker l'argent des retraites. Aux États-Unis, il existe des fonds de pension qui investissent dans des produits risqués pour beaucoup de retraités américains, c'est ce que nous avons vu lors de la crise des subprimes. Les intérêts économiques sont très puissants et nous dépassent en tant que citoyens. Le budget des retraites s'élevait à 310 milliards d'euros

en 2017. Il y a des gens qui souhaitent que cet argent transite par eux. Les intérêts économiques expliquent beaucoup de choses. Si on supprimait les cotisations sociales et qu'on recevait chacun le salaire « super brut », les gens devraient forcément épargner pour leur retraite. Ce ne serait plus la Sécurité sociale qui générerait, mais un organisme privé. Ça ne change rien. À part la mentalité du système.

C'est tentant au niveau individuel de gérer sa retraite, certes, mais les dangers de la capitalisation individuelle ont éclaté en 2008 dans plusieurs États américains, dont les retraités n'ont aujourd'hui plus d'argent. La réforme des retraites et le débat sur la capitalisation partent d'un « chantage à la dette » : c'est-à-dire qu'on pratique une « politique des caisses vides ». L'État génère un déficit pour justifier une réforme impopulaire. Concernant l'argument autour de l'investissement, on est en excès mondial d'épargne. Nous disposons déjà de quoi emprunter, il n'y a pas besoin d'utiliser l'argent des retraites pour investir. S'il y a un excès d'épargne, c'est à l'État de stimuler les entreprises innovantes, ce n'est pas le rôle des retraites.

Une réforme des retraites doit prendre en considération l'espérance de vie, qui n'augmente plus, mais stagne : celle des 5 % les moins aisés se situe à 71 ans et 84 ans pour les 5 % les plus aisés, soit un écart de 12 ans. On estime aussi qu'un ouvrier sur deux est en très mauvaise santé quand il part à la retraite. Donc ce n'est pas juste. D'autres solutions existent avant de confier nos retraites aux prestataires privés. Augmenter périodiquement les cotisations, taxer les hauts revenus, travailler plus longtemps... En tout cas, ces décisions doivent être prises démocratiquement.

POURQUOI ELLE ?

ANAÏS HENNEGUELLE est maîtresse de conférences en économie à l'Université Rennes 2 et membre des Économistes atterrés. Opposée à l'adoption d'un système par capitalisation, elle démonte les « 12 idées reçues » sur les retraites dans un « Guide d'autodéfense » disponible en ligne (Club de Mediapart, 16 décembre 2019).